

1° Que les commandants des armées et les gouverneurs militaires prennent des mesures sévères et promptes pour qu'on ouvre une enquête sur les actions de ce genre, commises dans le rayon occupé par l'armée qui leur est confiée, et qu'on traquise immédiatement devant le tribunal les coupables, selon la loi, sans distinction de rangs et de degrés... Que tous les supérieurs hiérarchiques militaires soient prévenus qu'il leur faut être sévères et sans clémence dans la répression d'actions de ce genre et qu'ils n'oublient pas quelle serait leur responsabilité au cas où ils n'observeraient pas cette conduite.

2° Qu'on prenne les mesures les plus rigoureuses pour introduire l'ordre et la discipline dans l'arrière-garde de l'armée. Qu'on renvoie de suite dans le royaume les personnes qui n'appartiennent pas à l'armée et celles qui, appartenant à l'armée, ne font pas convenablement leur service.

3° Qu'on prévienne toutes les troupes que la population paisible du pays occupé est mise sous la protection de nos lois militaires sans distinction de foi ni de nationalité, et que toute rigueur non motivée, toute violence et toute injustice seront punies conformément à ces lois. J'invite toutes les autorités militaires et civiles à s'employer à atteindre le but proposé.

4° Pour conclure, qu'on n'oublie pas que nous avons entrepris la guerre au nom d'une idée hautement humaine : libérer cette population d'un régime insupportable par sa sévérité et son injustice. Que Dieu aide aux fils vaillants de la Bulgarie à réaliser cette noble idée; qu'ils s'interdisent l'un à l'autre de compromettre, par de semblables actions, aux yeux du monde civilisé et de leur chère patrie, cette grande et glorieuse œuvre!

*L'aide du commandant en chef,*

Le général-lieutenant de l'état-major : SAVOV.

Au milieu des horreurs que nous sommes obligés de décrire, on se sent, au fond du cœur, pénétré d'un grand réconfort à la lecture de ces lignes, si différentes dans leur esprit de cette auguste menace que nous lisons dans le télégramme déjà connu du roi Constantin : « Je me verrai à mon profond regret dans la nécessité de procéder à des représailles, afin d'inspirer à leurs auteurs (des « monstruosité bulgares ») une crainte salutaire et de leur donner à réfléchir avant qu'ils ne se livrent à de pareilles atrocités. »

Hélas ! dans la pratique des « lois et coutumes de la guerre », les contrastes s'atténuent, le sublime et l'odieux, l'héroïsme et la barbarie se rapprochent. C'est toutefois un mérite, et nous avons voulu le signaler, que ce désir de rester honnête et humain. Nous n'avons trouvé cette disposition que chez quelques officiers ou intellectuels bulgares. Nous serons heureux si du moins, après cette publication, on veut bien compléter nos informations en produisant des documents semblables, qui, ne se bornant pas à des aveux candides, prouveraient un égal empressement à appliquer le remède. Malheureusement, nous avons d'autres signes qui attestent qu'on n'eut pas même le sentiment d'avoir commis des fautes et des crimes.